

# La Traversée

Université de Genève | Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation | Section des sciences de l'éducation | Licence mention *Enseignement* | Module *Approches transversales I* - **Relations et situations éducatives complexes, diversité des acteurs**

Numéro 27, mars 2004

---

## **Le contrat de compagnonnage et les relations familles-école :**

### **Deux journées de co-formation [Mireille Snoeckx & Olivier Maulini]**

*Rappel : Les deux journées (A et B) abordent chacune un thème différent. La responsabilité de la classe est assurée par l'étudiant, après concertation avec la formatrice ou le formateur de terrain. Comme chaque étudiant assume deux jours de tenue de classe, cela offre deux solutions: soit un formateur de terrain participe aux deux journées, soit deux formateurs de terrain participent à une journée chacun (en cas d'accueil collectif). N.B: Il n'est **pas nécessaire de s'inscrire**, les étudiants pouvant relayer l'information.*

---

Co-formation A - **Lundi 26 avril 2004**, 8h30-16h00, Uni-Mail (4e étage)

### **Le compagnonnage - Etat des lieux et propositions**

Dans le module transversal 1, les étudiants ont l'occasion de vivre, pendant cinq semaines, auprès d'un formateur de terrain, un compagnonnage portant sur l'ensemble de la vie de la classe et de l'établissement.

Après sept années de fonctionnement, nous ouvrons le chantier du compagnonnage et souhaitons faire un bilan et un état des lieux de la démarche.

- Quelle place tient le compagnonnage dans la formation des étudiants ?
- Quels en sont les aspects, les avantages et les obstacles ?
- Que voudrions-nous éventuellement changer, modifier ?

Dans la brochure du module de cette année, il est précisé : "Un *contrat de compagnonnage* est négocié durant la première semaine de terrain. L'étudiant et son formateur définissent ensemble des objectifs et des modalités de travail pour chacune des quatre unités de formation. Ils répondent à ces trois questions : 1. Qu'allons-nous *observer* ou essayer d'observer ? 2. Qu'allons-nous essayer de comprendre, expliquer, *discuter* ? 3. Qu'allons-nous *exercer* ? (chapitre.V 2)

*Nous invitons les formateurs de terrain à établir un contrat avec chaque étudiant, à le formaliser par écrit, à effectuer des constats, des remarques des commentaires à propos de cet outil contrat :*

- *Comment ça s'est passé ?*
- *Qu'est-ce que ça clarifie ?*
- *Qu'est-ce que ça provoque comme questions, problèmes, difficultés ?*

La journée de travail permettra d'effectuer un bilan de sept années de compagnonnage, de faire émerger des questions, de proposer des pistes éventuelles.

---

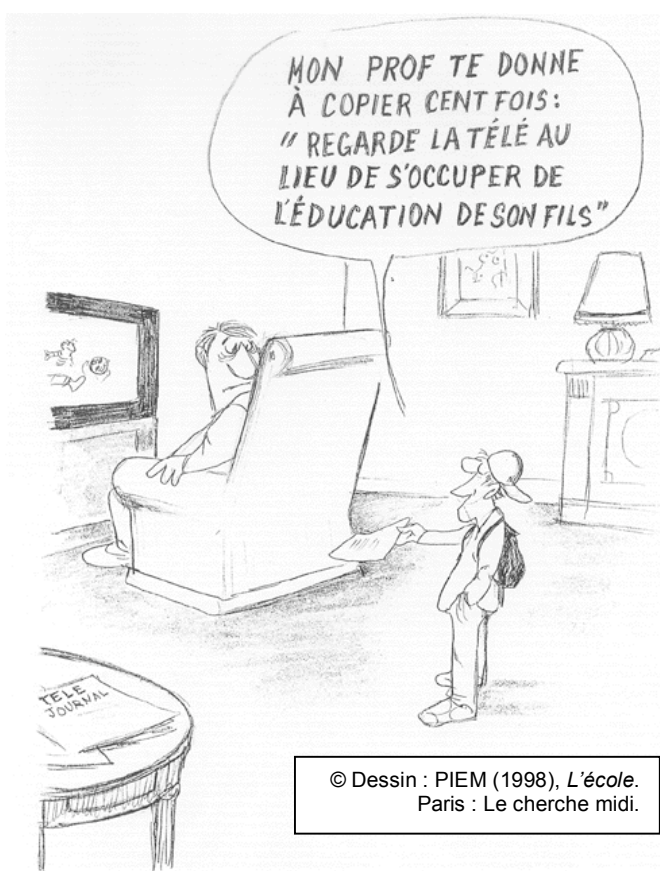
## Espace privé, espace public : quelles relations entre les familles et l'école ?

Lorsqu'on demande aux futurs enseignants leurs préoccupations dans le domaine des relations familles-école, ils posent en général ce genre de questions :

- Comment interagir avec les parents ? Où est la *frontière* entre notre responsabilité et la leur ?
- Comment éviter que les familles fassent *intrusion* dans la vie de l'école, et l'école dans la vie des familles ?
- Quels sont nos droits et nos devoirs ? Que pouvons-nous attendre des parents, leur demander, leur imposer ? Quelles sont les *limites* à ne pas dépasser ?

Ces questions sont aussi celles des enseignants expérimentés, des directions d'école ou des chercheurs qui se demandent comment penser et comment pratiquer la rencontre entre les deux institutions : l'institution familiale et l'institution scolaire; la sphère privée et la sphère publique. Entre parents et enseignants, où sont les *limites* ? Y a-t-il une *frontière* ? Qui définit l'*intrusion* ?

Qui la dénonce ? Qui la sanctionne ? Quels sont les critères de la (bonne) co-laboration ? Quand une jeune fille porte un voile à l'école, franchit-elle une limite ? Quand un maître dit aux parents que leur enfant regarde trop la télé ou qu'il n'est pas assez encadré, passe-t-il une borne ? Certains conflits font les titres des journaux, mais c'est dans le quotidien du travail scolaire que se noue ou se dénoue aussi la relation. L'enjeu est de taille du point de vue du rapport entre adultes, mais aussi et surtout de l'expérience scolaire des enfants, de leurs apprentissages, des valeurs d'égalité et de justice sociale.



© Dessin : PIEM (1998), *L'école*.  
Paris : Le cherche midi.

*Les familles populaires ne seraient-elles pas piégées dans une relation de proximité, lorsque celle-ci les invite à se dévoiler, lorsque ce dévoilement appelle naturellement le stigmatisé, lorsque le stigmatisé engendre la honte ou la déposssession ? Les acteurs scolaires ne seraient-ils pas déstabilisés par la révélation de souffrances familiales et individuelles, face auxquelles ne pas prendre parti requiert une professionnalité sans failles ? Certes, le rapprochement entre l'école et les familles atténue l'indifférenciation péjorative ; mais il actualise le redoutable problème de la séparation entre sphère privée et sphère publique. La prise en charge des "problèmes des familles" n'est pas problématique seulement sur le plan moral, elle l'est également sur le plan de l'action, lorsqu'elle conduit les acteurs au désarroi et à l'usure. (...) Comment maintenir le principe républicain d'égalité, dans un contexte où la ségrégation s'accroît et où les relations sociales sont dominées par l'affectivité ? [Payet, J.-P. (1995). L'école et la banlieue. Nouveaux enjeux pour une école républicaine. *Educations*, 4, 50-52. - Texte disponible dans le polycopié du module]*

La journée de travail abordera ces enjeux comme nous en avons pris l'habitude dans le module. Premièrement, en faisant un état des lieux. Deuxièmement, en cherchant comment aborder ces questions en formation, dans l'articulation théorie-pratique.